



0 1 5

La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan des modifications qui seraient dues à des impératifs techniques ou réglementaires. Le mobilier ainsi que les équipements sanitaires sont dessinés à titre indicatif, ou ne sont pas tous figurés. Se reporter à la notice de vente notaire pour connaître les équipements fournis. La surface des pièces comprend celle des placards. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds, ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Il est rappelé qu'une tolérance sera admise dans l'exécution des travaux par rapport aux côtes des plans. Cette tolérance sera de 5% en plus ou en moins, et dans cette limite, aucune réclamation ne sera prise en considération, étant entendu que ces surfaces seront appréciées globalement et non pièce par pièce.

Niveau d'étage	<b>RDC</b>
N° d'appartement	<b>B03</b>
Typologie	<b>T2</b>

**Tableau des surfaces**

SÉJOUR CUISINE	21,88
SDE	5,43
CHAMBRE	12,57
<b>Total</b>	<b>39,88 m²</b>

LOGGIA	6,95
<b>Total</b>	<b>6,95 m²</b>

**LEGENDE**

Hsfp : Hauteur sous faux plafond		Faux plafond
Hsp : Hauteur sous plancher		
: Tableau électrique		Balcon imperméabilisé
GT : Gaine technique		Retombée de poutre
VR : Volet roulant		
DGT : Dégagement		
PL : Placard / CU : cuisson / FR : Réfrigérateur		
CH : Placard chauffe eau / LL : lave linge / LV lave vaisselles		